



RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

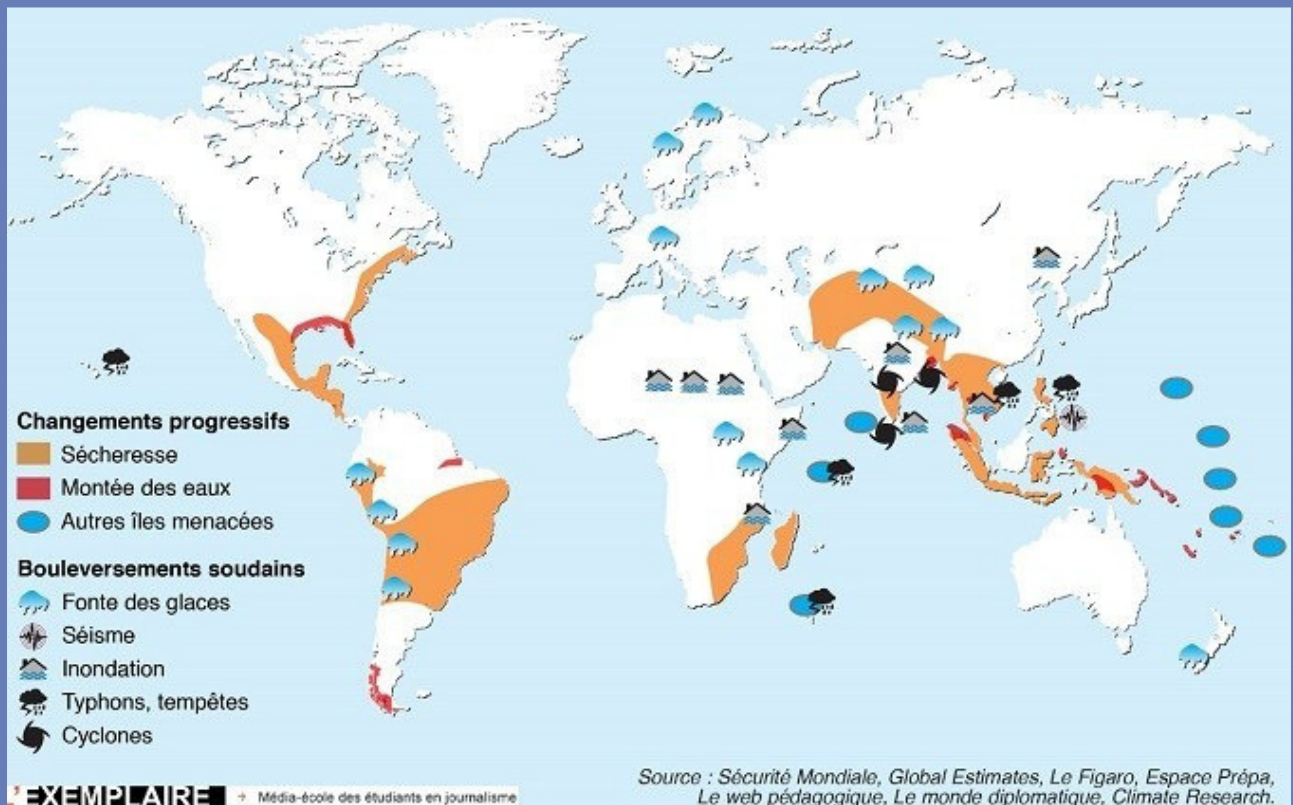
- Gestion de crise ou refus d'anticipation ? -

CONTEXTE

Les changements environnementaux sont devenus l'un des **principaux facteurs de migrations** et de déplacements de populations dans le monde.

La convention de Genève relative au statut des réfugiés **exclut de fait les réfugiés climatiques**.

Facteurs de déplacement des populations



- Changements progressifs & bouleversements soudains -

« **85%** des événements climatiques extrêmes qui poussent les populations à l'exil sont désormais liés au **réchauffement climatique**. [...] Cette question des migrations climatiques [...] pourrait être planifiée et vue comme une véritable stratégie d'adaptation pour l'avenir [...] Il suffit de voir ce qu'il se passe actuellement en Europe sur la question des réfugiés et à quel point une telle situation, lorsqu'elle n'est **pas anticipée**, peut confiner au **chaos** ».

- François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement.



Les chiffres-clés

18,9 millions de déplacés climatiques en **2015** (IDMC)

- **30%** des rendements des cultures en Asie centrale et du Sud d'ici **2050** (La Cimade, 2007)

Prédiction: **140 millions** de migrants internes d'ici **2050** (Banque Mondiale)

95% des déplacements contraints se font **aujourd'hui** à l'échelle **nationale**

Quels acteurs pour quels enjeux ?



Les populations les plus **vulnérables** sont les premières victimes du changement climatique.



Réfugié? Déplacé? Migrant? Le **flou juridique** et une quantification difficile empêchent une définition claire.



Des ONG **informent** et **lient** la société civile aux exécutifs (inter)nationaux.



Les Nations Unies jouent un rôle **incitatif** et normatif vis-à-vis des États.

Un enjeu **global, régional** et **national** :

gestion, politiques publiques, coordination, etc.



Un enjeu de **coopération** : à qui échoit la responsabilité écologique? Comment coopérer et quels objectifs privilégier?



Un enjeu **économique** : transition écologique ; mise en place de mécanismes de gestion des migrations et relocalisation, etc.



La question des réfugiés climatiques : gestion de crise ou refus d'anticipation ?

> DEUX VISIONS IRRÉCONCILIABLES ?

L'enjeu des migrations climatiques forcées divise d'abord par son ampleur. De nombreux scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme et ce bien avant les années 2000. Leurs soutiens ont dénoncé un laxisme politique et un **refus d'anticipation** de l'enjeu des réfugiés climatiques. Le camp adverse défend une **position relativiste** selon laquelle la gestion des réfugiés climatiques est parfaitement envisageable, mais la lutte contre le réchauffement climatique demeure secondaire.

Aujourd'hui, devant la multiplication de catastrophes climatiques et des déplacements de populations qui les accompagnent, la plupart des acteurs-clés prennent conscience de l'urgence et de l'ampleur du phénomène - et surtout de ses **conséquences globales**. Pourtant, les réactions demeurent mitigées. On constate désormais **une division** quant à l'enjeu à aborder : faut-il se focaliser sur le réchauffement climatique en lui-même (cause) ou bien sur les migrations forcées qui en découlent (effet) ?

> FAUT-IL SE RÉSOUDRE À ACCEPTER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES ?

Devant la difficulté colossale que représente un changement global des modes de consommation, certains choisissent, dans une atmosphère de résignation, de gérer et de limiter au mieux les effets du changement climatique. Methmann et Oels (2015) constatent ainsi une **évolution progressive** du discours autour du changement climatique et de ses réfugiés, passant d'un enjeu à

contrer à une question de droits humains, puis à un contexte inévitable auquel il faut s'accommoder.

*“Climate change-induced migration is now presented as a rational strategy of adaptation to **unavoidable levels of climate change** and the relocation of millions of people is rendered **acceptable and rational**” .1.*

> LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PEUT-IL ÊTRE ENCORE RÉFRÉNÉ ?

Toutefois, les efforts pour contrer le réchauffement climatique continuent, et il est difficile de croire qu'autant d'acteurs-clés s'impliqueraient dans une lutte qui semble perdue d'avance. Alors est-elle si idéaliste ?

Très récemment, le **mouvement citoyen de la jeunesse** pour le climat ou encore l'Accord de Paris sur le climat de 2015 témoignent de la volonté de près de 200 États à poursuivre cette lutte.

Ces deux visions à première vue opposées se recoupent cependant en un enjeu commun de **gestion de crise** (respectivement climatique et migratoire) et offrent des solutions concrètes loin d'être incompatibles.

QUELLE GESTION CHOISIR? - Vers une complémentarité de fait -

Au niveau national, pour lutter contre les effets - notamment migratoires - du réchauffement climatique, des politiques publiques nationales ont été mises en place dans des pays particulièrement touchés.

Ainsi, on a vu l'archipel de Tuvalu conclure un **accord** avec la Nouvelle-Zélande pour **accueillir les populations** chassées par la montée des eaux, ou encore les Maldives investir dans des **îles artificielles** surélevées.

Sont envisagées également des politiques de développement et d'investissement, avec des migrations planifiées vers des zones viables et des systèmes incitatifs (formations qualifiantes, création d'emplois, transports, etc.)

Pour l'ONU, une approche **régionale** est à privilégier, une action globale étant difficile à mettre en œuvre et sans garantie d'application. Apprendre du **normatif national** pour mieux l'appliquer et **l'harmoniser** régionalement, tout en **incitant** les États à créer des lois pour **protéger** les déplacés climatiques, voilà la solution envisagée.

Ces solutions soulèvent cependant un questionnement quant à la légitimité d'un focus national face à l'enjeu bel et bien global qu'est la lutte contre le réchauffement climatique.

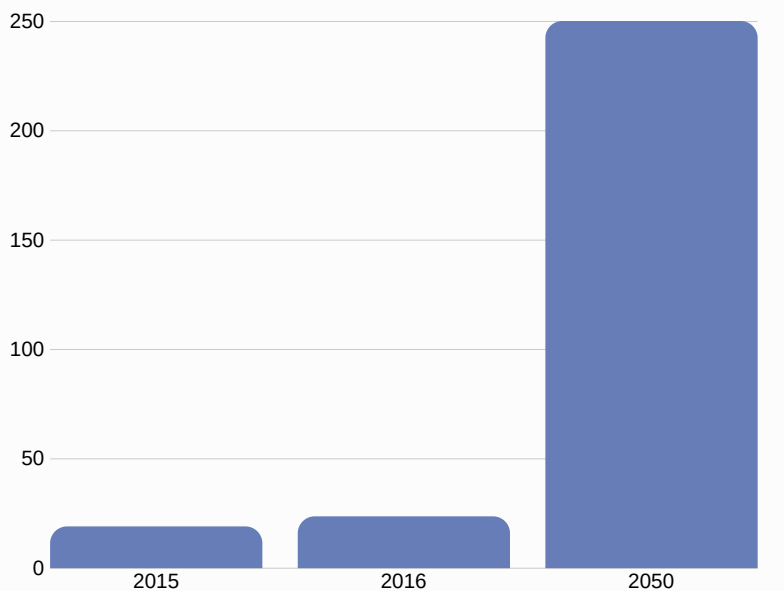
Se pose aussi la question de la **responsabilité**, étant donné que les pays les plus développés sont responsables d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre alors que leurs voisins "en développement" en subissent les effets de manière disproportionnée.

La conscience de cette « **injustice climatique** » peut stimuler la création d'aides publiques au développement durable ou encore d'aides humanitaires d'urgence, entre autres.



> PISTES ACTUELLES POUR UNE GESTION COLLECTIVE

- Création d'un **statut juridique** de réfugié climatique, incitant les États à respecter leurs engagements internationaux en matière de droits humains
- **Normes régionales** limitant les émissions de gaz à effet de serre



> POURQUOI NE PAS AVOIR AGI PLUS TÔT ?

Il est difficile de parler de "crise" sur la question des réfugiés climatiques, puisque l'ampleur des migrations forcées liées au climat était de **longue date** connue et prévisible.

Pourquoi, alors, ne pas avoir réagi plus tôt ?

Évoquer un refus d'anticipation peut sembler **extrême**. Pourtant, la longue inaction (notamment politique) dans ce domaine peut s'expliquer par le doute et la négligence de certains dirigeants politiques (climato-scepticisme, **relativisation** de la situation, **ignorance** des mises en garde, etc.), ou encore par un choix résigné de se focaliser sur la réparation des effets d'un réchauffement climatique inexpugnable.

> ET MAINTENANT ?

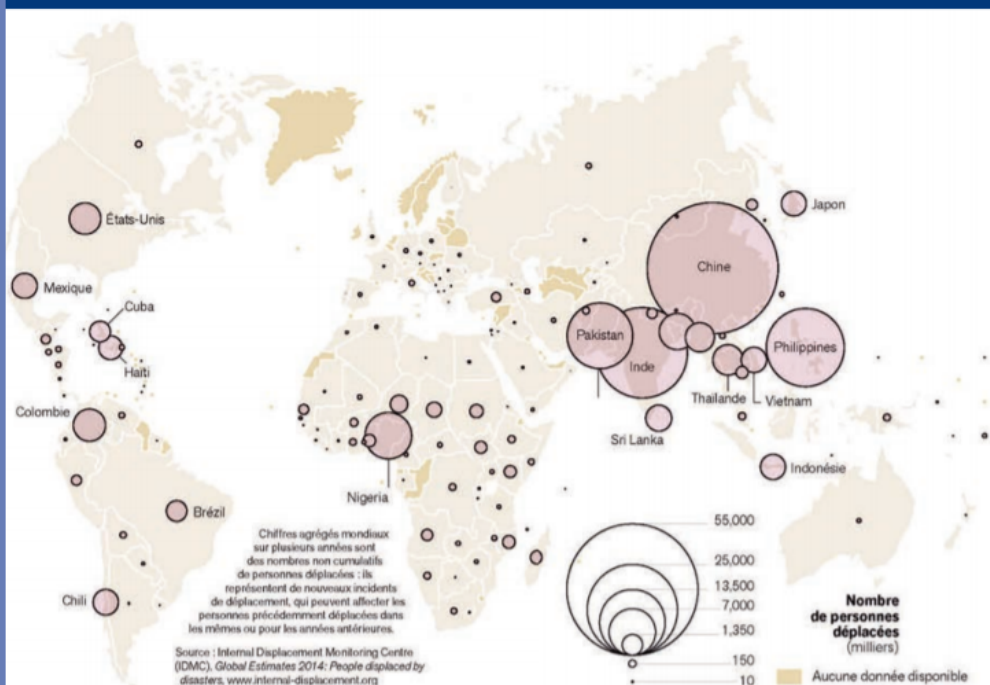
Résignation et espoir, cynisme et idéalisme sont-ils nécessairement irréconciliables ?

Si oui, dans l'urgence, à quel enjeu devons-nous accorder la priorité : la cause ou ses effets ? Et surtout, à qui appartient-il d'en décider ?

On assiste à l'**émergence de plus en plus de mouvements citoyens** en faveur de la lutte contre le changement climatique. En revanche de nombreux décideurs politiques, parce qu'inscrits dans un temps court, se tournent vers la gestion des migrations actuelles et futures.

Dans cette confrontation à un enjeu global, quel rôle envisager pour le politique, contraint à la fois par la société civile qu'il se doit de représenter, et par l'urgence grandissante de la situation migratoire qui se profile ?

Carte 4. Déplacements dans le monde causés par des catastrophes, 2008-2013



Source : IONESCO Dina, MOKHNACHEVA Daria et GEMENNE François, Atlas des migrations environnementales, Paris : Presses de Sciences Po, 2016.

- BETTINI Giovanni "Climate Barbarians at the Gate? A critique of apocalyptic narratives on 'climate refugees'", Geoforum, Elsevier, mars 2013.
- BIERMANN Frank and Ingrid BOAS, Preparing for a Warmer World: Towards a Global Governance System to Protect Climate Refugees, Global Environmental Politics 10 (1) p.60-88, February 2010, Massachusetts Institute of Technology
- D'ALLARD Marion "Réfugiés climatiques: la crise du siècle", L'Humanité, 2016.
- LAVOCAT Lorène "Le changement climatique amplifie les migrations mondiales", Reporterre, 30/11/2018.
- LIZE-GALABBE Lauriane, "Réfugiés climatiques : quelle réalité pour quelles solutions ? 3/3", EULOGOS ATHENA, 19/10/2015.
- 1. METHMANN Chris and Angela OELS "From 'fearing' to 'empowering' climate refugees: Governing climate-induced migration in the name of resilience" Security Dialogue, 7 février 2015.
- PIALOT Dominique "Migrations : la bombe à retardement climatique", La Tribune, 10/07/2018.
- PIGUET Etienne, PECOUD Antoine et Paul DE GUCHTENEIRE "Changements climatiques et migrations : quels risques, quelles politiques ?", L'Information géographique, 2011/4 (Vol. 75), p. 86-109.
- RIGAUD Kanta K. et al. (2018) Groundswell : se préparer aux migrations climatiques internes. Washington, Banque mondiale.
- TAYLOR Matthew "Climate change "will create world's biggest refugee crisis." The Guardian, 2017.
- YEH Alexandra "7 idées reçues sur les migrations climatiques", France Culture, 14/12/2018.
- "L'ONU privilégie une approche régionale plutôt que mondiale sur la question des réfugiés climatiques" (Anonyme), site Objectifs de développement durable, 08/11/2017.

Pour aller plus loin



ALEX Bastien et GEMENNE François, *Impacts du changement climatique sur les flux migratoires à l'horizon 2030*, Rapport n° 1 - Mai 2016, Observatoire des Enjeux géopolitiques de la démographie, DGRIS (accessible sur www.iris-france.org)



Emission *Le Dessous des Cartes*, Arte. Séquences:

- "Réfugiés climatiques" (janvier 2008)



- "Les premiers réfugiés climatiques" (mars 2018)